



DECLARATION COMMUNE CFDT, CGT, FGTA FO

Comme prévu, les trois Fédérations CFDT, CGT, FGTA FO se sont retrouvées le 4 février pour analyser et tirer un bilan de l'action du 1^{er} février. Ce mouvement est un succès historique. La forte mobilisation des salariés prouve le mécontentement de ce secteur.

Les trois Fédérations font un même constat, la FCD doutait de la capacité des salariés à se mobiliser en nombre le 1^{er} février 2008.

Face à l'ampleur du mouvement, Jérôme Bédier par provocation n'a eu de cesse de minimiser la mobilisation, de refuser de prendre en compte la précarité des salariés à temps partiel, voire de proposer de régler ce problème en mettant en place les caisses automatiques. Ses propos ont profondément choqué les salariés.

L'approche de la FCD lors de la négociation du 31 janvier s'est révélée une approche superficielle et très décalée par rapport aux attentes des salariés de la branche en termes de pouvoir d'achat.

Les propositions de la Chambre patronale reconnaissent en apparence seulement les problèmes de la branche mais ne les traitent pas.

Les propositions énoncées et présentées par Jérôme Bédier comme des avancées majeures posent plusieurs problématiques.

Les thèmes de l'emploi ne sont pas matérialisés par des négociations dignes de ce nom puisque seuls ont été proposés des groupes de travail sur la GPEC et le travail à temps partiel.

Malgré les demandes des organisations syndicales, la FCD a émise une fin de non recevoir sur le thème des ouvertures dominicales refusant ainsi toute ouverture de discussion alors que c'est un des éléments majeurs qui suscite la colère des salariés du secteur.

La grille de salaire proposée débute en dessous du SMIC et ce minimum social tombera de lui-même en mai avec l'application de la hausse du SMIC. Les salariés de la branche se retrouveront alors dans la même situation qu'aujourd'hui.

Les écarts hiérarchiques entre niveaux ne donnent aucune reconnaissance des compétences des salariés puisque entre le 1^{er} niveau et le 3^{ème} il y a 25€ d'écart.

La FCD propose de remettre en place la prime « forfait pause » qui existait avant 2005, ce que les 3 organisations syndicales revendiquaient. C'est une avancée, en apparence seulement, puisque la FCD refuse que ce forfait pause de 5% soit obligatoirement appliqué dans sa forme par toutes les entreprises. Certaines pourraient donc continuer à forfaitiser cette prime comme cela existe chez ATAC et à ne pas la rémunérer à 5% (ceci n'est qu'un exemple parmi d'autres).

Les trois Fédérations rappellent leur demande de médiation émise auprès du Ministère du Travail le 12 décembre et souhaitent que le dialogue social prenne toute sa place et réponde enfin aux attentes et à la réalité de la situation des salariés de la branche. Les trois Fédérations vont demander à être reçues par le Ministère du Travail.

Cette semaine, les trois Fédérations consultent leurs bases sur la signature ou pas de l'accord proposé car ce sont elles qui sont directement concernées.

En cas d'échec, les trois Fédérations ont prévu de poser une journée nationale d'action le lundi 24 mars 2008.

La FCD ne doit pas prendre à la légère l'expression du mécontentement de leurs salariés le 1^{er} février. Ceux-ci n'en resteront pas là.

Contacts : Aline LEVRON	CFDT	06.32.80.92.00.
Claudette MONTOYA	CGT	06.18.91.90.87.
Charles DASSONVILLE	CGT	06.64.65.05.46.
Dejan TERGLAV	FGTA FO	06.64.82.01.74.